



CONFÉRENCE INTERNATIONALE  
INTERDISCIPLINAIRE  
DE RECHERCHE SUR LE GENRE  
DE LA PRATIQUE À LA SCIENCE :  
RENOUVELER LES RÉCITS SUR LES FEMMES EN HAÏTI

## DESCRIPTION DES SÉANCES

28-29 AVRIL 2016  
UNIVERSITÉ QUISQUEYA, PORT-AU-PRINCE

### Cérémonie d'ouverture

28 avril 2016, 9H00– 10H30

Grande tente, Université Quisqueya

**Jacky Lumarque**, Recteur, Université Quisqueya

**Denis Harrisson**, Recteur, Université du Québec en Outaouais

**Alain Charbonneau**, Directeur bureau Caraïbe, Agence universitaire de la Francophonie

### 1. Concevoir les rapports sociaux de sexes

28 avril 2016, 10H30 – 12H15

Grande tente, Université Quisqueya

Présidence de séance : **Darline Alexis**, Université Quisqueya / École Normale Supérieure

**Francine Descarries**, Université du Québec à Montréal : De l'identité sexuelle aux rapports sociaux de sexe : un continuum qui divise les féministes

Dans la mouvance féministe actuelle, les réflexions sur les rapports de sexe/genre, l'identité « femme » et les voies d'affranchissement, comme celles sur le sujet même du féminisme, se multiplient. Elles se présentent sous des formes de plus en plus diversifiées, sinon parfois contradictoires. L'interprétation des causes de l'inégalité entre les femmes et les hommes, selon que celle-ci soit pensée en termes de différenciation, de discrimination, d'oppression, d'exploitation ou de déconstruction des genres, constitue vraisemblablement une première ligne de démarcation entre elles. Ainsi, le féminisme québécois accueille aujourd'hui un ensemble de courants de pensée modulés en fonction des réalités, des intérêts et des stratégies portés par diverses classes/catégories de femmes et pour plusieurs, de leur affinité avec les « théories politiques de la sexualité et le questionnement sur les subjectivités » et les identités. Dans le cadre du présent exposé, à partir de mon observation de l'évolution du champ des études féministes au Québec, parmi les courants les plus en vue du continuum de la pensée féministe, j'évoquerai d'abord brièvement les féminismes individualiste et postmoderne, actuellement très présents dans le créneau des « gender and sexualities studies », avant de m'arrêter davantage à celui que je désigne sous le vocable de féminisme solidaire (Descarries, 1998). L'hypothèse qui traverse mon propos est que le féminisme solidaire, contrairement aux

deux autres courants, avance une explication clairement sociale de l'oppression des femmes et entretient l'ambition de construire un discours et des pratiques qui rendent compte des divers rapports sociaux de division et d'oppression qui traversent la vie des femmes et, souvent, les opposent entre elles.

**Marie Blanche Tahon**, Université d'Ottawa : Renouveler les questions avec Françoise Collin

Cette communication est susceptible d'apporter un éclairage sur la manière féministe d'aborder la domination masculine en présentant l'apport de Françoise Collin, une des fondatrices, en 1973, à Bruxelles, de la première revue féministe francophone, Les Cahiers du Grif. Elle a fait entrer le féminisme dans la philosophie et la philosophie dans le féminisme (notamment, Hannah Arendt [Cahiers du Grif, n. 33, 1986 ; son livre, L'homme est-il superflu?, Odile Jacob, 1999], mais aussi Blanchot [Maurice Blanchot et la question de l'écriture, Gallimard, 1971 ; réédité en 1986], Lévinas et Derrida). Dans son travail théorique et littéraire (elle a publié plusieurs romans), comme dans sa pratique (en plus de la revue, elle a dirigé une collection chez Tierce, une maison féministe, sans compter ses interventions nombreuses dans des associations féministes), sa perception permet de relativiser les querelles intraféministes entre universalisme et différencialisme, et entre la « deuxième » et la « troisième vague » du féminisme, en creusant l'idée, difficile à mettre en application, selon laquelle « l'oppression des femmes a ceci de particulier qu'elle atteint chaque femme de façon singulière, jusque dans son intimité, et que c'est à travers chaque femme, par chaque femme, comptable devant elle seule, qu'elle doit être collectivement combattue ».

**Célia Romulus**, Queen's University : Décoloniser les méthodes de recherche – réflexion sur le potentiel d'une recherche action féministe, participative et décoloniale

De nombreux-ses auteur-e-s situé-e-s au « Sud politique » ou issu-e-s de l'école postcoloniale dénoncent la reproduction de structures de domination coloniales à travers la production de savoir et le déni par le féminisme international de l'existence de hiérarchies et dynamiques de pouvoir entre féministes, militantes et/ou universitaires situées au 'Nord' et 'Sud' politiques. L'opportunité de production et de reconnaissance du savoir est fonction du mécanisme de création d'identités/différences et de certaines conceptions épistémologiques. En effet, le capital politique/social -prérequis supposé de cette production- est situé à l'intersection de différents identifiants associés à l'individu. On peut citer la langue, le niveau d'éducation/profession, la localisation géographique, le genre, la classe, l'ethnicité/couleur. De plus, force est de constater que ces rapports de pouvoir posent des questionnements épistémologiques : qu'est-ce que le savoir, qu'est-ce qu'un objet de recherche valable et quelle méthodologie est à valoriser ? Cette communication est basée sur l'hypothèse que l'identité revendiquée/imputée au-à la militant-e/universitaire ainsi que son objet de travail ou de recherche affecteront l'accès à certaines ressources qui à leur tour auront un impact sur l'opportunité de production et de valorisation de ce savoir (financement et possibilité de dissémination). Elle propose ainsi de mettre en lumière certaines continuités coloniales dans la production de savoir et d'explorer le potentiel d'une recherche-action féministe participative permettant d'aller au-delà de la critique postcoloniale qui suggère une réforme du savoir au sein du système universitaire existant.

## 2. L'image des femmes dans les romans haïtiens

28 avril 2016, 13H30 – 15H00

Grande tente, Université Quisqueya

Présidence de séance : **Evelyne Trouillot**, auteure et romancière

**Marie-José Nzenkou-Tayo**, University of the West Indies : Impact de l'occupation américaine sur la représentation des femmes dans la littérature haïtienne : hier et aujourd'hui

Comme le signale la sociologue Carolle Charles lors d'une communication faite sur les femmes haïtiennes pendant l'Occupation américaine, un des paradoxes de cette Occupation est d'avoir permis l'émergence du Féminisme en Haïti et permis aux femmes de la bourgeoisie de remettre en question l'ordre patriarcal en s'organisant (création de la Ligue féminine d'action sociale) et en affirmant leur pensée intellectuelle dans leur propre journal (La semeuse). Les femmes prennent donc la plume et à travers la fiction et non plus la poésie, elles se représentent et font le portrait de leur société. Cette communication discute la représentation littéraire de la femme haïtienne par les écrivains des deux sexes. S'appuyant sur les analyses de J. M. Dash (Haiti and the United States, 1989) et de R. Latortue (« Le Discours de la nature : la femme noire dans la littérature haïtienne », 1984), l'auteur tente de comparer les visions masculines et féminines de la femme et discute des implications idéologiques qui les sous-tendent. La discussion s'appuiera sur deux textes de la première moitié du XXe siècle, Le choc de Léon Laleau et Le joug d'Annie Desroy. Il s'agira de faire ressortir la mise en place de modèles littéraires qui marqueront les représentations subséquentes de la femme haïtienne par nos écrivains et de voir comment quelques écrivains contemporains revisitent et parfois détournent ces clichés.

**Dieulermesson Petit Frère**, Legs éditions : Ombres de femmes, images d'héroïnes dans les récits haïtiens du 20e siècle. Lectures d'Amour, Le sexe mythique et Guillaume et Nathalie

La seconde moitié du XXème siècle marque un tournant décisif dans l'histoire de la littérature haïtienne. Cette époque a, non seulement, vu l'éclosion d'une série d'œuvres retraçant les scènes de l'histoire et de la vie nationales et la dispersion timide des groupes littéraires, mais aussi et surtout une appropriation de la figure féminine par les créateurs artistiques. Elle s'est surtout opérée dans le roman. La poésie –genre dominant de tout le XIXème et du début du XXème siècles- lui avait déjà consacré mille et une couronnes. Aussi le discours véhiculé dans le roman haïtien contemporain –de Chauvet ou Magloire à Lahens ou Mars- s'inscrit-il dans une forme de libération/libéralisation de la figure féminine longtemps cloîtrée dans le prisme d'un idéal à dominante masculine. Ce discours, autant produit par des hommes que par des femmes, propose un regard ambivalent sur l'appropriation du personnage féminin. Notre propos entend se concentrer sur le traitement des figures féminines dans la production littéraire en se limitant particulièrement à un genre (le roman) tant comme « acteurs et objets » et leur perception de la création littéraire comme lieu d'expression d'une certaine identité et des différenciations sociale et sexuelle dans le (re)positionnement voire (ré)adaptation du féminisme dans le contexte actuel. Toutefois ce n'est pas tant le roman comme forme que comme mode d'expression et d'écriture, qui nous intéresse.

**Darline Alexis**, Université Quisqueya / Ecole Normale Supérieure : Une parole intime pour la transgression des codes sociaux dominants

Cette proposition s'intéresse aux stratégies scripturales des écrivains haïtiens pour porter dans la sphère publique des sujets traditionnellement confinés à la sphère privée, tels la position de la femme dans le maintien d'un certain schéma socioculturel, le plaisir féminin, la folie ... À travers deux récits, *Amour de Marie Chauvet* et *Thérèse en mille morceaux* de Lyonel Trouillot, publiés respectivement en 1968 et en 2000, et qui tous deux se présentent sous la forme de journaux intimes de personnages féminins, il s'agira de considérer les modalités du devenir politique de la parole intime à partir du moment où la littérature la fait sienne.

### **3. Femmes, politique et administration publique**

28 avril 2016, 13H30 PM – 15H00

Auditorium du CCC, Université Quisqueya

Présidence de séance : **Mirlande Manigat**, Université Quisqueya

**Rose Esther Sincimat**, Université d'État Haïti : Pratiques institutionnelles d'application et représentations sociales du genre dans l'administration publique haïtienne

Depuis la tenue de la quatrième conférence mondiale des femmes en 1995, les discours sur l'intégration du genre dans les multiples domaines d'action sont constants au sein des gouvernements et des organismes du pays. Des initiatives autour des thèmes prioritaires du programme d'action de Beijing sont devenues plus intenses. Vingt ans après, les résultats des recherches et les évaluations des rapports périodiques ont permis de déceler la lenteur des progrès accomplis dans l'avancement de la cause des femmes. La résurgence de certains comportements discriminatoires à leur égard suscite l'inquiétude et la réduction des inégalités de genre dans la vie civique, économique, sociale, politique et culturelle demeure un défi majeur. Cette communication cherche à faire comprendre comment les représentations sociales influencent l'appropriation et les pratiques d'application de l'approche genre dans l'administration publique haïtienne. Elle s'appuie sur la théorie des représentations sociales (Moscovici, 1961) et notamment l'approche structurale, la théorie du noyau (Abric, 1984 ; Flament, 1981), et la théorie des pratiques sociales développée par Bourdieu (1972) et Reckwitz (2002). Aussi avons-nous utilisé les techniques d'entretien semi-directif auprès de vingt-cinq fonctionnaires-cadres supérieurs et opté pour l'analyse de contenu qualitative. Les résultats ont démontré que les pratiques du genre sont interreliées aux référents culturels des fonctionnaires gagnés à la cause des femmes. Cette démarche a permis d'explorer la dynamique institutionnelle du processus d'application et le cadre d'engagement dans la dénaturalisation des rapports sociaux de sexe.

**Ketleine Charles**, Université d'État Haïti : Réflexion sur le quota

Le quota est perçu comme étant une mesure spéciale visant la promotion de la parité dans la prise de décision politique administrative et économique. Elle représente une mesure positive qui facilite l'établissement d'un pourcentage fixe mettant la représentation équitable d'une catégorie spécifique de personnes. Dès son apparition, le quota a suscité une vague de polémique et renvoie à des pratiques différenciées d'un pays à l'autre. En Haïti, ce débat a été initié de manière systématique par le Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF) lors des travaux de révision de la constitution de 1987 et de finalisation du projet de loi réglementant le fonctionnement des partis politiques, en août 2009. Elle est

expérimentée en politique à partir des élections de 2015 : 9 août et 25 octobre. Cependant, le résultat de ces dernières n'arrête pas de soulever des questionnements autour de la non-représentativité des femmes dans la 50e législature. Ce constat nous amène à nous interroger sur les principaux obstacles liés à l'application du quota en Haïti ; la nécessité d'adopter une stratégie efficace et parallèlement des mesures accompagnatrices pour de meilleurs résultats. Ainsi, la méthodologie qui sera adoptée au cours de cette communication est la suivante : une analyse théorique de l'état des réflexions sur le quota de genre et la représentation des femmes en politique et une illustration de l'application du quota dans certains pays et les principaux enjeux, défis et perspectives pour Haïti viendront consolider notre approche empirique.

**Alexandra Cenatus**, University of Florida : Femmes, politique et le vodou en Haïti

Nous montrerons dans cette présentation que les femmes vodouisantes peuvent, à l'exemple des autres femmes des autres religions présentes en Haïti, profiter de la médiatisation de leurs droits et de leurs luttes afin de revendiquer une politique de genre qui rencontre leurs aspirations. Pour cela, nous mettons en exergue les travaux de Verba, Scholzman et Brady (1995) qui avancent que la participation politique des groupes religieux, bien que liés à des différences socio-économiques entre eux, provient de l'acquisition des droits civiques à travers leurs compétences associatives et en particulier, de leurs expériences dans le domaine public. Dans le cas d'Haïti, trois groupes religieux sont présents dans la scène politique : les pratiquants catholiques, vodouisants et protestants. Cependant, parmi ces groupes cités, seules les femmes des confessions chrétiennes sont en mesure de légitimer leur statut social, et provoquer des démarches pour maintenir leurs positions dans l'espace politique. À l'inverse, le vodou ne maintient pas cette même prédominance dans la société haïtienne. En nous basant sur la théorie de la conscience collective, notre essai explore d'abord comment les actions telles que le vote, la participation politique, les manifestations, le lobbying ou se livrer à d'autres moyens de pression sont configurés dans la communauté vodouisante. Puis, à travers la théorie de la socialisation et participation politique, nous présenterons, d'une part, comment ce secteur peut construire son calendrier politique. D'autre part, nous verrons comment les problèmes du genre peuvent être abordés dans ce même débat afin que les femmes aient une forte présence politique.

**Rebecca S. Cadeau**, Université de Paris VIII : L'assignation sexuée de la parole en Haïti : analyse d'un paradoxe

Cette communication propose d'analyser, au prisme du genre, les « structures objectives » (Bourdieu, 1998) des attributs de pouvoir concédés aux candidats lors des débats électoraux mixtes en Haïti. En considérant ces échanges oraux, à l'instar d'une conversation ou d'un dialogue, comme une activité dans laquelle existent des relations de pouvoir (Monnet, 1998), ils s'apparentent à un terrain privilégié pour l'appréhension de la représentation des femmes dans la « République des mâles » (Bélaïse, 2008). « Le débat présidentiel », un débat électoral télévisé réalisé en 2015, mettant en scène sept candidat.e.s dont une femme constitue le corpus de cette analyse. Notre réflexion suivra la grille de Corinne Monnet de l'étude de la répartition sexuée des tâches dans le « travail de la conversation » et s'articulera autour de deux hypothèses. D'une part, le mythe selon lequel la parole est une activité féminine constitue une stratégie qui porte les femmes à incorporer des positions de dominées dans les prises de parole. D'autre part, en faisant un usage inégalitaire de la parole, les hommes marginalisent les femmes dans l'espace politique. Au final, il s'agit de mettre en évidence les logiques patriarcales qui

engendrent une « inscription différenciée des hommes et des femmes » (Bagel, 2005) dans la sphère politique conforme à la « de la domination masculine » (Bourdieu, op. cit) classique de la vie quotidienne.

#### **4. Féminisme et antiféminisme**

28 avril 2016, 15H15 – 16H45

Grande tente, Université Quisqueya

Présidence de séance : **Denyse Côté**, Université du Québec en Outaouais

**Marie-Frantz Joachim**, Université Quisqueya : Mouvement féministe haïtien et regroupements féminins : la quadrature du cercle ?

Au sein du mouvement féministe et de femmes en Haïti, deux catégories de groupes coexistent actuellement. Une première qui historiquement reste collée aux principales revendications de femmes à travers des actions de plaidoyer qu'elles conduisent d'une part, et des services fournis d'autre part, pour se solidariser avec les femmes défavorisées, celles qui sont victimes de violence sexo-spécifiques ou encore demandeuses d'appui dans un domaine quelconque. La seconde est l'émanation des grosses organisations internationales qui, pour se mettre à la mode du genre et diversifier leur partenariat, encouragent la mise en place des groupes de femmes. Ces dernières exécutent pour la plupart de petits projets répondant aux besoins pratiques des femmes et se manifestent conjonctuellement, sur convocation des organisations féministes, pour entreprendre des actions d'envergure d'ordre structurel en faveur des femmes. Encore une fois se pose la ritournelle question : qui est féministe et qui ne l'est pas ? Naturellement, des féministes plutôt essentialistes, décèlent dans ces groupements de femmes une forme de féminisme à l'haïtienne ou encore au tiers monde en raison du fait que réunies entre elles pour trouver une solution à un problème concret, la pauvreté, elles adoptent une forme de gestion empreinte de leur socialisation : scrupules vis-à-vis de l'argent, plus concrètes et pragmatiques, soucieuses d'efficacité et de résultat. Toujours est-il que ces genres d'actions ne concernent qu'une infime partie de femmes défavorisées. Elles ne visent pas une transformation radicale des rapports sociaux de sexe et n'attaquent pas le statut des femmes au sein de la famille et dans la société haïtienne en général. Cette communication s'attachera à démontrer comment les actions menées par ces deux catégories de groupes se complètent et s'opposent à la fois notamment quand il s'agit de la question de pouvoir politique.

**Diane Lamoureux**, Université Laval : L'antiféminisme : comprendre les enjeux

Comme le souligne Christine Bard, à chaque avancée du mouvement féministe, surgit une réaction antiféministe. Le phénomène a pu être documenté dans plusieurs pays et mérite d'être analysé, pour pouvoir mieux être combattu. Dans un premier temps, je présenterai ce qui constitue la spécificité de l'antiféminisme et ce qui permet de le différencier de la misogynie ou du sexisme. Ce sera une partie plus théorique qui s'appuiera sur le travail que j'ai fait pour le numéro conjoint de Recherches féministes et les Cahiers du genre préparé avec Anne-Marie Devreux, de même que pour l'ouvrage, Les antiféminismes, que j'ai codirigé avec Francis Dupuis-Déri. Dans un deuxième temps, à partir de mes recherches sur le phénomène antiféministe au Québec, j'esquisserai une certaine typologie de l'antiféminisme (postféminisme, opposition femmes/féminisme, antiféminisme de gauche, antiféminisme

néolibéral, masculinisme, etc), et ferai état des diverses stratégies qui ont pu être élaborées pour le combattre, en comparant parfois avec ce qui s'est fait en France.

**Danièle Magloire**, Université Quisqueya : Manifestations de l'antiféminisme en Haïti

Le féminisme haïtien est un mouvement qui remonte au début du 20e siècle et a su s'inscrire dans la durée. Il a contribué à l'émergence d'une multitude de groupes féminins qui, tout en étant axé sur des demandes en lien avec la satisfaction des besoins immédiats, se reconnaissent dans la demande des féministes de donner effets à la reconnaissance des droits des femmes. Dans les médias et le public en général, la tendance est d'attribuer, sans référence aucune au positionnement affiché, l'étiquette de « féministe » à tout groupe composé de femmes, en particulier ceux qui interviennent auprès des femmes ou qui réclament la prise en compte des femmes dans différents secteurs de la vie nationale. Cette généralisation abusive n'est pas anodine. Elle cache en fait une réprobation du féminisme que beaucoup considèrent comme un mouvement qui mettrait en danger la cohésion sociale, menacerait la paix au sein des familles. Largement, encore incompris en Haïti, le féminisme interpelle, provoque une certaine méfiance et des réactions hostiles, tant de la part d'individus des deux sexes, que d'institutions étatiques, de la société civile et de la société politique. Cela doit-il être mis au compte du sexisme qui imprègne une société d'obédience patriarcale ? S'agit-il plutôt d'un antiféminisme rampant ? Après un survol de la configuration actuelle du mouvement des femmes et des discours prévalant sur les sexes et sur le féminisme, la communication s'attachera à analyser les résistances affichées par rapport aux idéaux défendus par les féministes et au changement social qu'appelle leur combat.

## 5. Réformes législatives

28 avril 2016, 15H15 – 16H45

Auditorium du CCC, Université Quisqueya

Présidence de séance : **Michèle Pierre-Louis**, Université Quisqueya

**Gail Pheterson**, Université de Picardie : Avortement sécurisé hors la loi dans la Caraïbe : objection de conscience contre l'injustice légalisée

Dans les pays de la région caraïbe, les lois sur l'avortement vont des plus restrictives aux plus libérales au monde. Pour la plupart de ces pays, les législations sur l'avortement reflètent leurs relations historiques et contemporaines avec l'Europe occidentale et les États-Unis. C'est encore le Code pénal français de 1810 qui s'applique en Haïti pour interdire l'avortement, de même que le Code Napoléon de 1832 en République Dominicaine, la Loi anglaise de 1861 sur les Atteintes à la personne à la Jamaïque, et le droit coutumier hollandais de 1881 à Curaçao. D'autres pays, non indépendants, furent obligés d'incorporer les réformes légales sur l'avortement faites en Europe ou aux États-Unis dans les années 70, comme la Guadeloupe et Porto Rico. Quelques pays indépendants ont légalisé l'avortement de leur propre chef : Cuba fut le premier à institutionnaliser la réforme, d'abord en 1936 avec le Social Defense Code (avortement pour raisons thérapeutiques ou en cas de violence) puis par la loi de 1965 autorisant l'avortement volontaire ; suivirent, des décennies plus tard, la Barbade (Medical Termination of Pregnancy Act, 1983) et le Guyana (Medical Termination of Pregnancy Bill, 1995). Dans quelle mesure les interdictions datant du XIXe siècle sont-elles actuellement

appliquées ? Dans quelle mesure les réformes légales européennes et états-uniennes de la fin du XXe siècle – qu’elles aient été, ou non, officiellement imposées ou adoptées – ont-elles été mises en pratique dans les Caraïbes ? Tout soin de santé de première nécessité devrait être légal, et les services d’avortement sont de première nécessité pour les femmes ; mais une étude de cas interinsulaire dans le nord-est des Caraïbes prouve que ces services peuvent être trouvés, fournis et interconnectés avant même que les lois ne changent. Cette transgression/objection de conscience témoigne de l’alliance entre les femmes et les professionnels de santé contre l’injustice légalisée.

**Daniel Pierre Philippe**, Université d’État d’Haïti : La question de l’avortement en droit haïtien au regard des droits humains

Le but de cette présentation est d’aborder le caractère vétuste des dispositions législatives relatives à l’avortement et leur non-conformité aux instruments juridiques internationaux sur les droits humains ratifiés par Haïti. D’après l’article 262 du Code pénal, l’avortement est pénalisé puisqu’il repose sur le principe de l’infans conceptus. Ce principe est influencé par la tradition judéo-chrétienne. Une des limites du principe est que le fœtus n’a pas de personnalité juridique avant qu’il soit né vivant et viable. Une des causes de la pénalisation est la pratique de l’avortement clandestin. Il est parfois pratiqué dans de mauvaises conditions et est la 3e cause de mortalité maternelle en Haïti. On note un manque d’informations sur la planification familiale et l’augmentation sans cesse croissante des violences basées sur le genre notamment les cas de viol. Nous allons engager le débat sur l’avortement en prenant en compte les nouvelles dynamiques sociales et les avancées des sciences médicales puis la question des droits humains.

**Pauline Lecarpentier**, École des Hautes Études en Sciences sociales : Haïti et le cheminement de la réforme sur la paternité responsable

Cinq ans après le tremblement de terre, la réforme sur la « paternité responsable » est théoriquement entrée en application en Haïti. Vaste chantier initié dès les années 2006 par le mouvement féministe haïtien, il s’agissait alors de s’attaquer à la situation des trop nombreux pitit deyo (enfants en-dehors) qui, en droit comme en pratique, sont l’objet avec leurs mères, de nombreuses discriminations. Au cœur de très vifs débats de société avant le tremblement de terre, le projet de loi, profondément amendé, est finalement voté par les députés le 10 mai 2010, et, deux ans plus tard, par les sénateurs presque sans débat et à l’unanimité. Cependant, il faudra attendre le 4 juin 2014 pour que le Président de la République, qui empêchait l’entrée en vigueur de la réforme, accepte finalement de promulguer le texte dans le cadre d’une série de concessions négociées avec l’opposition. La « loi sur la paternité, la maternité et la filiation » abroge donc théoriquement les mesures discriminatoires à l’encontre des enfants naturels et adultérins héritées du droit napoléonien. Force est cependant de constater que ce texte de loi pose de nombreux problèmes sur la forme comme sur le fond, illustrant les faiblesses des processus législatifs en Haïti. Il s’agira donc d’étudier dans une perspective de sociologie législative, les rapports de force en jeu sur ce sujet encore sensible en Haïti, ainsi que l’évolution du positionnement du pouvoir exécutif et plus particulièrement du Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes.

## **6. Représentations sociales et assignations sexuées 1**



29 avril 2016, 9H00 – 10H30  
Grande tente, Université Quisqueya

Présidence de séance : **Marie-José Nzengou-Tayo**, University of the West Indies

**Nathalie Almar**, Université des Antilles et de la Guyane : Respectabilité, émancipation féminine et stéréotypes culturels. Vers une déconstruction des assignations de genre dans la sphère discursive contemporaine

Notre proposition s'inscrit dans le cadre des Sciences de l'Information et de la Communication. Elle interroge les processus de construction identitaire féminine au sein de la sphère discursive contemporaine dans les Antilles françaises. Nous concevons l'identité selon l'approche de Stuart Hall qui invite le chercheur à « considérer l'identité comme une production toujours en cours, jamais achevée, et qui se constitue à l'intérieur et non à l'extérieur de la représentation ». Ainsi, les représentations ne sont pas que des images reproduisant une réalité, elles participent pleinement, tout comme les pratiques culturelles, au processus de production des identités et notamment des identités genrées qui s'articulent entre deux modalités de la construction identitaire : le respect des traditions et du standard de la respectabilité féminine, et les aspirations à de nouvelles valeurs issues de la modernité. Nos travaux s'appuient sur deux terrains investis dans le cadre du programme de recherche « Identités de genre et de culture à la Martinique » : une étude de réception d'une série télévisée tournée en Guadeloupe (la Baie des flamboyants). L'analyse du discours des téléspectatrices nous permet de questionner le rôle des médias dans le processus de production des identités genrées ainsi qu'une analyse de textes slammés par des femmes en Martinique et qui se saisissent de ce nouvel espace d'expression relevant des Cultures Urbaines pour revendiquer une évolution des frontières de genre.

**Nadine Lefaveur**, Université des Antilles et de la Guyane : La femme *poto mitan* : réalités et représentations sociales à la Martinique

On s'interrogera d'abord sur les réalités économiques et sociales qui fondent, pour la Martinique, la représentation de la femme *poto mitan* – en partant, d'une part, des données statistiques disponibles concernant l'activité économique des femmes et, surtout, leur rôle dans la famille et dans l'éducation des enfants (enquêtes et recensement INSEE, enquête ENVEF-Martinique sur les violences interpersonnelles, enquête INED « Migrations, Famille et Vieillesse dans les DOM », enquêtes périnatalité, analyse secondaire de l'enquête ENVEF sur les configurations familiales, etc.), et, d'autre part, des histoires de vie recueillies par le Groupe Genre et Société aux Antilles dans le cadre d'enquêtes passées ou en cours (enquêtes sur les « sorties » de la violence conjugale ; sur les pratiques culturelles, la production des identités et le questionnement des frontières de genre ; sur la façon de « faire famille » à la Martinique ; sur la création d'entreprises par les femmes ; sur les familles monoparentales et la précarité). On s'interrogera ensuite sur l'appropriation de cette représentation dans la construction des identités féminines de *fanm doubout* et de (grands -) Mères Courage et, à l'inverse, sur le rejet « féministe » de cette représentation considérée comme aliénante.

**Sabine Lamour**, Université Paris VIII : Migrations des femmes et éthique de responsabilité : renouveler les récits sur les déplacements des femmes en Haïti

Ce papier vise à montrer que les femmes haïtiennes en situation migratoire sont soumises à des injonctions paradoxales du fait des normes de socialisation qui les contraignent à deux postures

contradictoires : de départ et de rattachement. En travaillant hors d'Haïti pour sustenter leurs familles qui y vivent, elles se retrouvent encore plus liées au pays, en vivant une situation ambivalente. Cette proposition s'articule autour de trois hypothèses. Premièrement, la socialisation imposant aux femmes haïtiennes une éthique de responsabilité manifestée dans le « souci des autres » (Paperman et Laugier, 2011) comme valeur, structurant leurs rôles et positions dans et hors d'Haïti. En second lieu, cette éthique se matérialise dans des stratégies portant les femmes à s'émigrer, en vue de prendre le groupe familial en charge. Troisièmement, ces femmes sont donc plus soudées au pays. En conclusion, l'idée sera de dégager le développement d'un soi responsable allant à l'encontre d'un processus d'individuation se matérialisant par des liens affectifs et économiques indéfectibles entre elles et le reste du groupe familial, par-delà les frontières et l'absence.

## **7. Le genre de l'économie**

29 avril 2016, 9H00 – 10H30

Auditorium du CCC, Université Quisqueya

Présidence de séance : **Bénédictine Paul**, Université Quisqueya

### **Nathalie Lamaute-Brisson** : Économie de rente et genre en Haïti

Le double questionnement sur ce que le genre fait à l'économie comme discipline et sur les places des femmes dans l'économie haïtienne est quasiment inexistant dans la littérature sur les relations de genre en Haïti. Depuis l'analyse du travail marchand des femmes de Mireille Neptune-Anglade en 1986, l'emportent les considérations sur la "féminisation de la pauvreté" et l'autonomisation économique par le microcrédit et la microentreprise sans élucidation des modèles de développement ni réflexion approfondie sur la nécessaire redéfinition de la division sexuelle du travail et du travail des soins (comme travail économique) en fonction du modèle de développement en vigueur. Il faut spécifier la nature genrée de l'économie haïtienne fondée sur le couple de la rente de monopole économique et du rent-seeking qui détermine un modèle marginalisé dans la globalisation, mais dépendant de celle-ci à travers les importations et le binôme exportation de main-d'œuvre/transferts des travailleurs émigrés. Revisiter les cadres théoriques sur les rentes (Khan, Krueger, Stiglitz, Talha) et expliquer comment les mécanismes rentiers saisissent le genre ou en sont le prolongement (Scott, Folbre, Lamaute-Brisson), voilà deux axes essentiels. D'abord pour analyser les trajectoires des femmes vers l'enlèvement dans la pauvreté ou vers les franges hautes de l'entrepreneuriat privé, principalement informel. Puis pour examiner les marges à saisir en vue de faire émerger de nouvelles articulations, au sein de l'économie rentière, entre le travail des soins, l'emploi et le développement productif local qui redistribue la charge des soins et ouvre de nouveaux espaces de développement.

### **Schmied Saint-Fleur**, Université d'État d'Haïti : Jeunesse, paupérisation et inégalités d'accès aux ressources pour les femmes

La situation des jeunes dans le monde représente un défi en termes de précarité des conditions de vie et d'accès à l'emploi. Citant les Nations-Unies, OXFAM-Québec affirme que deux milliards d'individus de 10 à 24 ans, soient plus du quart de la population mondiale. En Haïti, le Ministère de la Jeunesse et des Sports (2012) fait remarquer que 200 000 personnes intègrent chaque année la tranche d'âge de la population jeune. Pourtant, l'Enquête sur l'Emploi et l'Économie

informelle (2007-2008) confirment les faibles taux de participation de la main-d'œuvre et les niveaux de chômage élevés typiques des pays à faible revenu comparables à Haïti. Parallèlement, la situation de la pauvreté monétaire et des inégalités s'est détériorée en Haïti. En 2012, les chiffres sur la pauvreté indiquent qu'environ 6.3 millions d'Haïtiens ne parviennent pas à subvenir à leurs besoins de base, et près de 2.5 millions n'ont pas les moyens de se nourrir de façon adéquate. Quel est l'impact de cette pauvreté globale sur les rapports de genre en Haïti ? Y a-t-il une différenciation du visage de la pauvreté en fonction du genre ? Les inégalités de genre d'accès aux ressources sont-elles un élément de pauvreté distincte ? Est-elle une conséquence de paupérisation entre ces deux catégories ? Les réponses à ces questions assorties de recommandations éclairées peuvent servir à orienter les politiques publiques en fonction du genre.

**Frédéric Gérald Chéry**, Université d'État d'Haïti : La place des femmes peut-elle influencer sur la recherche économique en Haïti ?

Cette communication doit démontrer que les choix d'études dans une société, même dans sa sphère économique, ne sauraient échapper à la configuration des rapports de pouvoir qui la structure. Ainsi, les rapports hommes-femmes spécifiques à Haïti, adossés aux relations politiques de cette société, méritent d'être questionnés quand il s'agit de l'organisation de son économie nationale et des idées qui y circulent. Dans ce cadre, la réflexion économique en Haïti ne devrait pas échapper au principe qui veut que certains sujets soient dignes ou indignes d'une investigation scientifique et d'une attention de la part des acteurs sociaux en fonction des catégories sociales qu'ils mettent en scène. Nous vérifierons si l'implication majoritaire des femmes dans le secteur productif haïtien ne serait pas de nature à biaiser l'orientation de la recherche ou à freiner la réflexion économique et sa diffusion dans ce pays, si les femmes sont considérées comme dominées. Pour évaluer cette hypothèse, nous attesterons de la présence des femmes dans la sphère économique en Haïti, revoir la sélection des objets d'étude et le mode de production de la réflexion économique, apprécier la réception et le mode de publicisation des travaux de recherche quand ils portent sur ces femmes. Ces aspects divers de la réflexion devraient indiquer la manière dont la présence des femmes dans la vie économique interfère avec les rapports de pouvoir fondamentaux en Haïti, en faisant de l'économie une sphère appelée à péricliter, car décidant à la fois des rapports hommes-femmes ainsi que les rapports politiques devant rester inchangés.

## **8. Mouvement féministe, intervention et politiques publiques**

29 avril 2016, 10H45 – 12H15

Grande tente, Université Quisqueya

Présidence de séance : **Sabine Lamour**, Université Paris VIII

**Charmain Levy**, Université du Québec en Outaouais : Femmes, mouvements sociaux et politique publique d'habitation au Brésil : défis et conquêtes

Partout dans les centres urbains du monde, les femmes particulièrement celles à faible revenu sont parmi les groupes sociaux les plus touchés par les problèmes d'accès au logement. Au Brésil, c'est en partie pour cette raison que les femmes sont le public le plus important au sein du Mouvement populaire pour l'habitation (MPH). Mais cela ne signifie pas pour autant que

l'agenda promu par ces organisations intègre des revendications qui tiennent compte de la signification spécifique du logement pour les femmes. Depuis 2003 cependant, à l'initiative d'une organisation féministe, des organisations du MPH de Sao Paulo ont intégré la question « Femmes et logement » à leur programme de formation. Mettant en lumière les rapports d'inégalités qui perdurent entre les hommes et les femmes et les inégalités dans leur accès à la ville (services, équipements et infrastructures), et la sous-représentation politique des femmes au sein des instances de ce mouvement social, cette initiative a suscité une prise de conscience de l'importance de cet enjeu pour les femmes et les membres. Cette association, entre un mouvement social et une composante du mouvement féministe, avec l'appui d'un élu, s'est traduite par l'adoption d'une loi qui oblige la municipalité et les organisations paramunicipales à enregistrer le bail des logements publics au nom de la femme (et ce, peu importe son statut civil). Cette communication s'appuie sur la recherche que nous avons menée à partir de l'étude de cas de composantes du mouvement populaire pour l'habitation dans le centre-ville de Sao Paulo depuis 2003.

**Denyse Côté**, Université du Québec en Outaouais : Intervention en violence faite aux femmes pendant la période humanitaire : constats accablants

Les images de l'important séisme qui a frappé au cœur d'Haïti sont encore dans nos têtes. Au départ bien accueilli par les Haïtiens, l'immense élan de générosité qu'il a provoqué a mobilisé une somme massive de personnel et d'équipements humanitaires, qui se sont sédimentés à la MINUSTAH et aux ONG internationales déjà présentes en sol haïtien. Bien que nécessaire, ce lourd appareillage international a aussi eu des effets dé-structurants, en particulier sur le mouvement des femmes haïtien. Durement frappées par la catastrophe comme tous leurs compatriotes d'ailleurs, les leaders et militantes féministes ont dès le lendemain tout de même poursuivi leurs actions de soutien, de prévention et de défense des droits des femmes. Mais elles ont aussi été largement méconnues et même ignorées par beaucoup d'intervenants humanitaires et par la plupart des dispositifs internationaux faisant pourtant la promotion de politiques d'égalité. À ceci se sont ajoutés d'importants incidents de médiatiques qui ont propagé au sein de la communauté internationale des stéréotypes dévastateurs sur la situation réelle des violences faites aux femmes en Haïti. Héritières d'une riche histoire, les militantes féministes haïtiennes ont donc dû reconstruire leurs organisations décimées sans le soutien et trop souvent même en porte-à-faux avec les organisations humanitaires. Comment une telle situation a-t-elle pu se produire ? Comment éviter qu'elle se reproduise ? Voilà les questions qui seront abordées dans cette communication.

**Roger Cantacuzène**, Université des Antilles et de la Guyane : « Etre jaloux c'est mignon ? » : Mise en scène et déconstruction des rapports de genre par le théâtre-forum

Alors que sont mises en place depuis plusieurs années, à la Martinique, des campagnes de prévention des violences à l'égard des femmes, depuis peu a émergé l'idée de recourir à un outil moins conventionnel que les conférences, celui des techniques dites du « théâtre-forum », afin de mettre en lumière et de déconstruire stéréotypes et comportements sexistes susceptibles d'engendrer ces violences. Un travail d'observation participante – en cours – au sein de la structure promotrice de cette action (l'association Konbit) nous a conduits à suivre deux volets d'intervention : l'un relatif au public scolaire adolescent (collégien.ne.s et lycéen.ne.s), à travers le programme dit « X=Y en milieu scolaire », visant à promouvoir l'égalité garçon-fille et à prévenir les comportements et violences sexistes ; l'autre prenant la forme d'un

atelier de « théâtre-forum » s'adressant à un public adulte – essentiellement féminin – en situation de précarité économique. En s'appuyant sur le matériau d'observation recueilli, la communication s'attachera à présenter les types de représentations relatives aux rapports de genre révélés par les interactions au sein des publics « spect-acteurs » du théâtre-forum. L'un des axes importants de réflexion portera sur la perception par les publics féminins des expressions de la « jalousie amoureuse ».

## **9. Rapports sociaux de sexes : études de cas**

29 avril 2016, 10H45 – 12H15

Auditorium du CCC, Université Quisqueya

Présidence de séance : **Patricia Camilien**, Université Quisqueya

**Jean Vilmond Hilaire**, Université Quisqueya : La problématique du genre dans l'exploitation des ressources naturelles. Le cas des aires protégées en Haïti

De tous les maux dont souffre Haïti, la dégradation de l'environnement est le plus visible tant au niveau du relief que dans la physionomie des plus pauvres, en particulier les femmes et les enfants. Dans les aires protégées, des tâches ardues et non génératrices de revenus sont pour la plupart dévolues aux femmes entretenant la dépendance de ces dernières par rapport à leurs partenaires. L'extrême pauvreté sévit plus souvent dans les foyers dont le chef de ménage est une femme. Un code implicite interdit aux femmes l'accès à certaines activités rentables comme certains modes de tenure, des types de culture ou encore l'extraction d'une catégorie de produits forestiers. Comment cette réalité influence-t-elle la dégradation ou une potentielle dynamique de restauration des ressources biologiques dans les aires protégées d'Haïti ?

**Kenise Phanord**, Université d'État Haïti : La domination masculine dans les matériels didactiques au préscolaire haïtien

Cette intervention s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche plus vaste sur la domination masculine dans le système scolaire haïtien. Ma communication vise à comprendre les mécanismes de reproduction de la domination masculine au niveau des matériels didactiques du préscolaire haïtien. Malgré le fait que l'éducation soit ouverte aux deux sexes, au fur et à mesure que l'on progresse dans le système éducatif, des écarts significatifs se manifestent chez les filles et les garçons. C'est ce qu'a démontré Mireille Neptune Anglade à travers son ouvrage *l'Autre moitié du développement*. Dans la formation professionnelle, les femmes ne sont pas mieux pourvues : elles sont sous-représentées et limitées à des tâches dites féminines. Elles optent plus souvent que les hommes pour les centres ménagers et les écoles de commerce. La plupart des recherches autour de la reproduction des inégalités liées aux sexes dans le système scolaire haïtien abordent la question au niveau des neuf années fondamentales ou questionnent les discriminations liées à la grossesse précoce comme facteur de limitation des filles et des femmes dans le système éducatif. Pour nous, il existerait d'autres mécanismes de reproduction des inégalités liées au sexe qui commence bien plus tôt, dès l'entrée de l'enfant dans le système scolaire formel. Dans le cadre de cette présentation, nous utiliserons essentiellement la démarche structuraliste-génétique développée par Pierre Bourdieu dans son ouvrage *La domination masculine*. Nous analyserons aussi un ensemble de matériels

didactiques utilisés dans le milieu préscolaire haïtien qui illustre la construction sociale du genre.

**Léonel Philibert**, Université d'État d'Haïti : Santé de la reproduction chez les jeunes femmes de la commune de Grande-Rivière-du-Nord

Cette communication rend compte d'une recherche sur la grossesse adolescente chez les jeunes femmes et les jeunes mères de la Grande Rivière du Nord, l'auteur a arrimé la théorie de l'adaptation à celle des rapports sociaux de sexe (Aujoulat et al., 2007 ; Berrewaerts et Noirhomme-Renard, 2006 ; Flahault et Jaurand, 2012 : 65). Car, les jeunes femmes qui font l'objet de cette étude sont insérées dans un système de rapports sociaux de sexe qui les désavantage. Ainsi, la construction sociale de la féminité amène ainsi les femmes à faire plaisir à l'autre, en l'occurrence les hommes, en matière de la sexualité (Conseil du statut de la femme, 2010a ; Loignon, 1996). La méthodologie privilégiée pour cette recherche a été de nature qualitative, car nous cherchons à comprendre la survenue de la grossesse adolescente chez ces jeunes femmes, ce phénomène social encore mal connu dans la commune Grande Rivière du Nord. La technique d'entrevue semi-dirigée a été retenue pour collecter les données. Il s'agit de la meilleure méthode de collecte des données en recherche qualitative (Fortin, Côté et Filion, 2006 : 304). Grâce à cet instrument, nous avons effectué quinze (15) entrevues, auprès de neuf (9) jeunes femmes enceintes et de six (6) jeunes mères enceintes. Pour analyser les données ainsi recueillies, le chercheur a eu recours à l'analyse de contenu.

## **10. Violences faites aux femmes**

29 avril 2016, 13H30 – 15H00

Grande tente, Université Quisqueya

Présidence de séance : **Danièle Magloire**, Université Quisqueya

**Carole Pierre-Paul**, SOFA : Violences faites aux femmes, famille, État et patriarcat

La violence contre des femmes est un problème croissant en Haïti résultant de l'asymétrie fondamentale dans les droits et les engagements respectifs des hommes et des femmes. Les femmes haïtiennes sont exposées à différentes formes de violence, y compris la séquestration, l'inceste, les abus sexuels, la prostitution forcée, le kidnapping, et le harcèlement sexuel. Ces formes de violence se produisent à la maison, dans les relations sociales, dans les écoles publiques et privées, et l'administration publique. La tendance courante est vers la banalisation de ces actes de violence qui sont devenus un dispositif de la vie surtout quand elles sont exercées par une haute autorité politique telle que c'était le cas dans l'administration précédente. Ainsi, les femmes violentées sont forcées de rester silencieuses. En outre, les barrières légales et de normalisation aggravent les effets des actes de violence dont sont victimes les femmes. En fait, les lois haïtiennes sont très discriminatoires aux femmes, étant inspiré par les tabous sociaux qui affectent leur statut social et culturel. Le viol a été jusqu'à récemment considéré, en termes légaux, comme une atteinte à l'honneur, mais pas comme un crime contre un être humain. En août 2006, suite aux actions de plaidoyer menées par les organisations de femme, Le « Décret modifiant le régime des agressions sexuelles et éliminant en la matière les discriminations contre la femme dans le Code pénal » fut publié donnant une définition plus conforme au viol et y a introduit dans la loi haïtienne les autres formes

d'agressions sexuelles. Actuellement, une loi cadre contre les violences faites aux femmes sont en cours de préparation. Cet arsenal juridique suffit-il pour éradiquer ce phénomène résultant du système patriarcal qui impose un besoin de contrôle, d'appropriation et d'exploitation du corps des femmes ? Cette communication se propose de creuser les deux fondements du patriarcat à savoir les femmes sont la propriété des hommes et la distinction établie entre deux catégories de femmes : les « saintes » et les « putes ».

**Sandrine Ricci**, Université du Québec à Montréal : Sexage, féminicide et culture du viol

Les femmes constituent partout dans le monde un groupe social hétérogène, mais particulièrement susceptible de subir une forme ou l'autre de violence à caractère sexuel, et ce, en temps de « paix » comme en temps de guerre. L'objectif de cette communication est de partager des pistes théoriques pour appréhender la violence sexuelle avec une perspective sociologique féministe, en termes de continuum et de sexage. On exposera pourquoi penser les violences sexuelles en situation de guerre ou de génocide engage l'idée d'un continuum avec les agressions contre les femmes avant et après. On mettra en évidence l'intérêt de concevoir de telles agressions en tant que « féminicide » ou comme effets d'une « culture du viol ». On verra que ces attaques ne constituent pas des situations hors de contrôle. Tour à tour outil de contrôle, arme, tactique et stratégie, les violences sexuelles exercées contre les femmes sont assurément une question de contrôle et parfois même sous contrôle, commises sur ordre des autorités politiques, militaires ou religieuses. Toujours, elles témoignent d'une vision des femmes – consciente ou non – fondée sur leur infériorisation, leur objectification et leur appropriation. Par conséquent, on discutera l'apport d'une analyse féministe matérialiste pour (re)placer les violences sexuelles en contexte de conflit armé en lien avec les rapports sociaux de sexe en temps de paix, terrasser au passage le mythe qui met de l'avant les instincts irrépressibles des hommes et rendre du même coup envisageable le changement social.

**Marie Françoise Metellus-Vital**, BUPRODER : Violence de genre en Haïti : Enjeux et perspectives

La violence faite aux femmes est au centre des luttes du mouvement féminisme haïtien. Cette quête pour le respect des droits des femmes, marquée par un ensemble de terminologie dont : genre, violence basée sur le genre, rapports sociaux de sexe... rend le mouvement féminisme tantôt populaire, tantôt stigmatisé. Par une remise en question systématique du pouvoir patriarcal, le mouvement féminisme a pu se tailler une place de choix dans le paysage militantisme. En termes d'acquis, la violence faite aux femmes est sortie de la sphère privée pour être débattue en public dans le but de protéger leurs droits. De la fin de la dictature en 1986 à nos jours, les organisations de femmes se sont multipliées, les formations et sensibilisations également. Dans ce contexte, en quoi consistent les principaux enjeux et les grands défis en matière de lutte contre la violence de genre ? Nous proposons de mettre en exergue les avancées, les rendez-vous manqués dans cette lutte contre les violences faites aux femmes. Cette communication combinera les méthodologies théorique et empirique en sciences sociales en vue de mettre en lumière les changements apportés par le combat des femmes. Elle s'attèlera à : analyser le poids des mots du symbolisme dans la lutte contre les violences faites aux femmes ; présenter les dispositions légales prises pour combattre cette violence ; démontrer les rôles des acteurs clés dans la lutte contre les violences faites aux femmes (état-société civile-organisation) ; dégager des perspectives pour assurer une meilleure prise en charge des violences de genre en Haïti.

## 11. Représentations sociales et assignations sexuées 2

29 avril 2016, 13H30 – 15H00

Auditorium du CCC, Université Quisqueya

Présidence de séance : **Jean-Léon Ambroise**, Université d'État d'Haïti

**Marie Meudec**, University of Toronto : M pa fanm. Sexualités alternatives et non-conformité aux normes de genre en Haïti

Cette communication invite à une réflexion sur la notion de genre en contexte haïtien, à partir d'une recherche ethnographique sur les attributions morales ordinaires et sur les formes de stigmatisation liées au genre et à la sexualité. Comment les personnes non-conformes aux normes de genre et de sexualité, qualifiées souvent de masisi ou de madivin, réagissent aux propos les concernant ? Comment ces personnes s'identifient-elles ? Plus particulièrement pour le cas de femmes aux identités et expressions de genre non-conformes, comment penser le décalage entre la façon dont elles sont qualifiées (madivin) en fonction de leur sexualité et la façon dont certaines peuvent s'identifier (m pa fanm) en relation à leurs rôles et identité de genre ? Il s'agira de développer dans cette présentation une perspective nécessairement intersectionnelle qui conçoit les formes de discrimination liées au genre en relation étroite à la sexualité, la race, la classe, le lieu de résidence et l'âge pour penser ces enjeux en Haïti.

**Monica Lajoie**, École Normale Supérieure : Les petites marchandes de l'informel dans le carcan du système patriarcal et machiste haïtien

La place qu'occupent les petites marchandes au niveau de l'économie informelle, la réelle indépendance économique qu'elle leur assure leur permet d'être le pivot, le poteau au sein de leurs familles. Et malgré cette place primordiale et importante, elles continuent de subir de manière affreuse les contrecoups de la domination masculine auxquels elles semblent se soumettre contre toute attente. Pierre Bourdieu est l'un des auteurs qui, dans La domination masculine, analyse ces rapports de domination. De son côté, Mireille Neptune Anglade, dans L'autre moitié du développement passe en revue l'apport des femmes haïtiennes dans le fonctionnement de la société : par leurs travaux, leurs activités au marché, sur les routes, sur les trottoirs, les petites marchandes font vivre la famille proche et élargie. Sur elles reposent les charges essentielles : les dépenses pour la nourriture, les soins de santé, les frais scolaires des enfants parfois nombreux. Elles sont donc en position de jouer un rôle actif dans la société, rôle favorable à la prise de décisions déterminantes à différents niveaux. Tout cela aurait dû normalement jouer en faveur de leur émancipation et les conduire à s'extraire petit à petit du carcan imposé par le système patriarcal et machiste. Il convient d'analyser cette situation paradoxale en se basant sur les travaux des chercheurs haïtiens et étrangers sur la question du rôle des femmes dans l'économie et sur l'analyse des données recueillies lors des séries d'enquêtes et d'entretiens réalisés dans le cadre de notre recherche.

**Joëlle Kabile**, Université des Antilles et de la Guyane : Faut-il envisager la violence conjugale comme une atteinte à la citoyenneté des femmes victimes ?

La tradition politique francophone définit la citoyenneté comme « la reconnaissance du citoyen comme un sujet de droits civils et politiques », mais également comme une source du lien social



(Schnapper, 2000). Aussi ce lien suppose-t-il un sentiment d'appartenance à un corps social composé d'individus titulaires, notamment, de droits subjectifs, pouvant alors solliciter les institutions publiques protectrices de ces droits. Pourtant, la seule appartenance ne suffit pas à constituer la citoyenneté : la faculté subjective d'agir (Sen, 1992) soit la liberté positive est déterminante, tout comme les capacités matérielles et économiques d'action altèrent ou favorisent celle-ci. En ce sens, la violence conjugale peut être envisagée comme un frein spécifique à une citoyenneté pleine et entière des femmes victimes. En effet, entendue comme un système totalitaire en soi, la violence conjugale a la particularité d'enfermer la femme victime dans une dynamique genrée de dé-subjectivation et dans un nouveau système de normes conçu par l'agresseur, qui peut le cas échéant s'appuyer sur un contexte social spécifique ; tel par exemple le contexte d'interconnaissance des sociétés antillaises postcoloniales qui complique l'accès aux institutions de protection ou une situation politique complexe. Notre réflexion, située, reposera essentiellement sur les résultats de la grande enquête ENVEF-Martinique, menée par l'équipe Genre et société aux Antilles (GESA/CRPLC-CNRS) et publiée sous l'intitulé « Genre et violences interpersonnelles » (2012). Coordonnée par Nadine Lefaucheur (CRPLC-CNRS) et Elisabeth Brown (CRIDUP-Paris I), cette enquête comporte un volet statistique interrogeant 1152 femmes et 954 hommes sur les violences subies dans les différentes sphères de la vie, ainsi qu'un volet qualitatif interrogeant une vingtaine de femmes en situation de violence conjugale, et une vingtaine d'hommes à titre exploratoire. Enfin, nous appuierons également sur les travaux récents de l'équipe pluridisciplinaire Genre et société aux Antilles (CRPLC-CNRS) autour des configurations familiales à la Martinique, et sur l'intersection monoparentalité et précarité.

## **12. Repenser les disciplines, repenser les méthodologies**

29 avril 2016, 15H15 – 16H45

Grande tente, Université Quisqueya

Présidence de séance : **Sabine Manigat**, Consultante et Coopération suisse

**Natacha Clergé**, Université Paris VIII : Pour en finir avec une histoire «héroïsante» : Critique de l'historiographie féministe traditionnelle

Cette contribution se veut une critique de l'historiographie féministe traditionnelle. Celle-ci renvoie à des travaux en sciences sociales sur les luttes et les résistances des Haïtiennes, notamment celles du 19e et du début du 20e siècle. Ces recherches se nourrissent à la fois des pratiques féministes avec la résurgence du féminisme haïtien à la chute de la dictature des Duvalier, mais de l'émergence de travaux en sciences sociales haïtiennes centrés sur les groupes historiquement exclus. Cette historiographie féministe a donc l'ambition de réhabiliter la contribution des femmes au développement de l'histoire et de la culture et arts, aussi pouvons-nous la qualifier de féministe. Toutefois, cette historiographie tombe dans des écueils méthodologiques, théoriques insoutenables. D'abord, elle invisibilise les luttes collectives des Haïtiennes – précisément celles des classes pauvres – au profit des trajectoires de vie d'individualités érigées telles des météores, des perles rares, des femmes d'exception. Ces invisibilités – en plus de leurs implications pratiques (en termes d'exclusions et de discriminations) – s'expliquent non seulement par l'absence de la classe (en tant que catégorie d'analyse critique), mais également par un usage biaisé du genre, assimilé aux femmes, à savoir

celles qui ont « réussi ». Pour illustrer les invisibilités et les absences de l'historiographie féministe, j'engage une lecture croisée d'un corpus de trois ouvrages. Citons, *Mémoire de femmes de Jasmine Claude Narcisse* (Port-au-Prince, Unicef-Haïti, 1997), *Être femme en Haïti hier et aujourd'hui : le regard des constitutions, des lois et de la société* (Port-au-Prince, Université Quisqueya, 2002), *Haïti et ses femmes : Une évolution culturelle de Madeleine Sylvain Bouchereau* (Port- au-Prince, Les Presses Libres, 1957).

**Mirline Pierre** : Cléante D. Valcin : de l'oubli à la renaissance

L'histoire littéraire haïtienne a toujours été l'histoire des hommes. Une littérature longuement dominée par les écrivains mâles. Si les historiens de la littérature ont fait commencer la littérature haïtienne en 1804 avec les pionniers, il a fallu pourtant attendre jusqu'à la fin du siècle pour voir apparaître dans les pages de notre littérature le nom de la seule figure féminine, en la personne de Virginie Sampeur, longtemps considérée à tort et à travers comme la seule femme de lettres du siècle. Qui plus est, un seul texte, *L'abandonnée* publié dans les revues ou journaux de l'époque, lui a été souvent attribué. En effet, s'il faut croire les critiques, les femmes n'ont été que de simples observatrices. Ou plutôt travaillaient dans l'ombre. Cependant, vers le début du 20e siècle, soit en 1929, on enregistre la publication du roman *Cruelle destinée* de Cléante D. Valcin dans le flot des écrits des écrivains du mouvement indigéniste (1915-1946). Soit le premier récit écrit par une femme dans notre littérature. Tandis qu'on a toujours tendance à propulser le « Stella » d'Emeric Bergeaud, l'on passe sous silence le récit de Valcin. Peut-être pour des raisons inavouées ou qu'on ignore. La critique ignore totalement ce livre. Cela nous emmène à poser ces questions comme : Est-ce le fait qu'il s'agit d'un récit produit par une femme et que la littérature est un lieu de production à prédominance masculine ? De là, notre travail sera de faire renaître la romancière Cléante D. Valcin en l'extrayant des ruines littéraires haïtiennes pour lui donner la place qui lui revient.

**Ryoa Chung**, Université de Montréal : Perspectives féministes et justice globale : injustices structurelles et injustices épistémiques. Comment penser une épistémologie de la résistance ?

Dans le cadre de cette communication, il s'agira d'identifier les enjeux épistémologiques que les perspectives critiques féministes et post-colonialistes soulèvent dans le domaine de la philosophie politique qui porte sur les questions de justice globale. Partant des travaux qui ont étudié l'épistémologie de l'ignorance (cf. Mills), j'aimerais explorer davantage l'articulation entre les injustices structurelles (cf. Young) et les injustices épistémiques dont de nombreuses auteures féministes ont parlé (Crenshaw, Collins, Alcoff, Fricker, Mohanty). Par épistémologie de l'ignorance, je fais référence aux constructions sociales et politiques des paradigmes conceptuels qui délimitent les paramètres de la connaissance en milieux académiques. J'aimerais présenter le concept d'un « processus d'oblitération » à l'œuvre dans la sélection de ce qui maintenu dans l'ignorance afin de mieux comprendre la sélection des perspectives de recherches en philosophie politique contemporaine. Par injustices structurelles, je fais référence aux structures sociales, culturelles, économiques et politiques qui maintiennent des inégalités genrées et racialisées à l'échelle globale. Je veux analyser certaines modalités de ces injustices épistémiques, privilégiant les points de vue et la domination des uns au détriment des autres, qui sont à la fois causes et conséquences des injustices structurelles. Dans la foulée des récents travaux de Medina (2013), il s'agit de mieux comprendre comment les épistémologies de la résistance (pour contrer l'épistémologie de l'ignorance et les injustices épistémiques produites par les injustices structurelles genrées et racialisées) doivent être mieux intégrées

dans le domaine des théories de justice globale d'obédience féministe. Le but de cette présentation est de recueillir les commentaires et les perspectives critiques des féministes haïtiennes sur ces sujets.

**Cérémonie de clôture**

29 avril 2016, 17H00 – 17H30

Grande tente, Université Quisqueya

**Sylvie de Grosbois**, Vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec en Outaouais

**Evens Emmanuel**, Vice-recteur à la recherche et à l'innovation, Université Quisqueya